

# Le Bulletin d'information

## saison 2026



**AAPPMA Mende (48)**  
La Pêche en Cœur de Lozère



### Les membres du Conseils d'Administration AAPPMA Mende :

Président : Sébastien CABANE

Trésorier : Michel SANDON ; Secrétaire : Guilhem PORCHER

Administrateurs : Yannick BAlestri, Florent BOYER, Christophe CEZANNE, Christophe DEZOTHEZ, Guillaume FEILLEUX, Emeric LOSSE, Jean-Marc MEYRUEIS, Cécrick WINDENDAEL

**Pour nous contacter** : [info.aappmamende@gmail.com](mailto:info.aappmamende@gmail.com)

**Et pour suivre nos actualités** : [www.facebook.com/Aappma-Mende-Cœur-de-Lozère](https://www.facebook.com/Aappma-Mende-Cœur-de-Lozère)

# Sommaire

Votre carte de pêche p 3

Territoire AAPPMA p 4

Règlementation P 5

Le Lot à Bagnols les Bains p 6

Le Lot à Mende P 8

Le lac de Charpal p 10

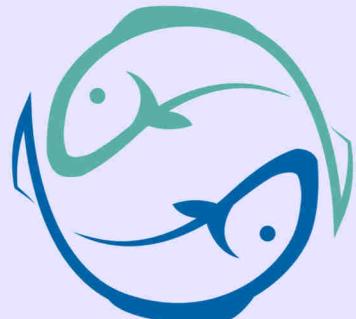
Parcours pêche loisir p 12

Atelier Pêche & Nature p 13

Vers une nouvelle AAPPMA ? p 14

Elections d'AAPPMA p 15

Développement du Loisir Pêche  
p 16



# Je suis Pêcheur 48  
La communauté pêche en Lozère

La Lozère,  
notamment !



Cœur de Lozère  
Communauté de communes  
Badaroux, Le Born, Mende, Pelouse

Premiers frisson

# Ouverture Truite

1<sup>ère</sup> catégorie

SAM.  
**14**

Mars

GÉNÉRATION  
PÊCHE

Rendez-vous sur

• [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr)



**ALCÉDO**  
chasse & pêche

27 Avenue Jean Moulin  
48000 MENDE  
04.66.32.60.52  
alcedo.mende@gmail.com

## VENTE DES CARTES DE PÊCHE PAR INTERNET

Depuis [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr) ou [lozerepeche.com](http://lozerepeche.com)

Mais comme par le passé vous pouvez continuer à vous rendre chez votre dépositaire habituel ou au siège de la Fédération de pêche à Mende. Il vous délivrera dans les meilleures conditions votre carte de pêche.  
En cas de conditions météorologiques particulières (sécheresse) n'oubliez pas de vous renseigner, avant tout achat, auprès de la Fédération.

TARIFS DES CARTES	TAXES NATIONALES	COTISATION LOZERE		TOTAL
		FD 48	AAPPMA 48	
<b>Majeure</b>	41.80€	41.50€	8.70€	<b>92€</b>
<b>Mineure (-18 ans)</b>	6.40€	11.50€	3.10€	<b>21€</b>
<b>Découverte (-12 ans)</b>	1.00€	3.00€	4.00€	<b>8€</b>
<b>Découverte femme</b>	19.60€	17.80€	4.60€	<b>42€</b>
<b>Hebdomadaire</b>	14.40€	21.60€	4.00€	<b>40€</b>
<b>Journalière</b>	5.20€	5.70€	4.10€	<b>15€</b>

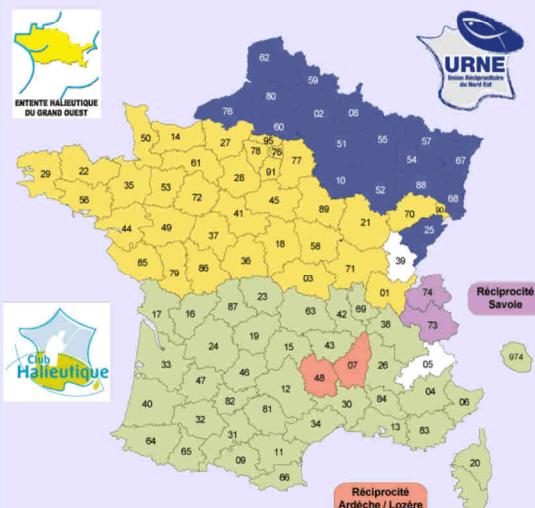
Option réciprocité avec l'Ardèche 30€ (carte majeure Lozère, carte découverte -12ans offerte)

## RÉCIPROCITÉ LOZÈRE - ARDÈCHE

**OPTION  
+30 €  
L'ANNÉE**



Les accords réciprocataires



Offre valable uniquement sur les cartes de pêche annuelles majeures.

## Gestion piscicole et repeuplements :

Le Lot amont et ses affluents est considéré en bon état écologique et fonctionnel pour l'accomplissement du cycle de vie de la truite fario sauvage. Suivant les recommandations scientifiques, nous y appliquons une gestion piscicole patrimoniale, c'est-à-dire basée sur la reproduction naturelle, sans aucun alevinage.

Seuls les parcours pêche loisir de Mende et Badaroux, situés en zones périurbaines, et le plan d'eau de Ganivet sont régulièrement alimentés en truites surdensitaires issues de la pisciculture fédérale de Lozère, afin de favoriser une pêche facile pour tous.

## Le territoire de l'Amicale des pêcheurs à la ligne mendois



27 Avenue Jean Moulin  
48000 MENDE  
04.66.32.60.52  
alcedo.mende@gmail.com



Cœur de Lozère  
Communauté de communes  
Badaroux, Le Born, Mende, Pelouse

## La réglementation Pêche 2026 sur aappma de Mende, en bref :

- **Carte de pêche Lozère obligatoire.** L'amicale des pêcheurs à la ligne mendois est réciproitaire avec l'ensemble des aappma du département mais la Lozère ne fait pas partie des ententes interdépartementales.  
**NOTA :** cas particulier, sur le plan d'eau de Ganivet, classé au domaine public, tous les pêcheurs détenteurs d'une carte de pêche, quelque soit le département où elle a été acquittée, peuvent pêcher sans le supplément Lozère, à l'aide d'une seule canne.
- **Ouverture 1ère catégorie :** du 14 mars au 20 septembre inclus
- **Tailles Légales de capture et quotas journalier truites :**
  - Lot en amont du Pont de Bagnols les Bains : 20 cm / 5 truites / jour
  - Lot du Pont de Bagnols les Bains au Pont Neuf RN88 de Mende : 25 cm / 5 truites / jour
  - Ruisseau d'Allenc : 25 cm / 5 truites / jour
  - Colagne en amont du Pont de Rieutort de Randon : 20 cm / 5 truites / jour
  - Colagne du Pont de Rieutort à Ganivet : 23 cm / 5 truites / jour
  - Plan d'eau de Ganivet : 23 cm / 5 truites / jour dont 1 seule de + 40 cm
  - Tous les autres ruisseaux : 20 cm / 5 truites / jour
- **NOTA :** en aval de Mende (hors aappma) le Lot passe en zone 30 cm / 3 truites / jour
- **Ouverture du lac de Charpal :** du 23 mai au 31 décembre
  - No kill intégral leurres et mouches « carnassiers » ; ardillons écrasés
  - Appâts naturels, poissons morts ou vifs INTERDIT
  - Navigation réglementée avec interdiction de présence de moteur thermique
- **Parcours No-Kill « Toutes techniques » :**
  - Le Lot à Bagnols les bains - sur 350 m de l'entrée du parc en amont du centre thermal jusqu'au pont RD 901 et sur 1 000 m du confluent avec le ru de la Valette jusqu'au pont du Crouzet
  - Le Lot à Mende - sur 1 500 m de la digue du moulin de la Vernède (lieu-dit Mirandols) jusqu'à la digue du pont Notre Dame (lieu dit le Bressal)
- **Pour plus de détails :** reportez-vous à la réglementation départementale

### EXTENSION DU PARCOURS NO-KILL DE MENDE

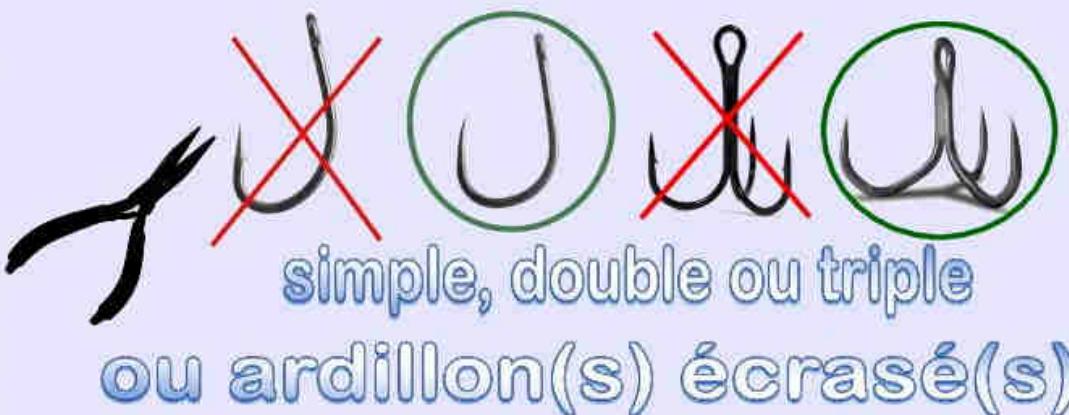
**NOUVELLE LIMITÉ AMONT :** digue du moulin de la Vernède

**NOUVELLE LIMITÉ AVAL :** digue du pont Notre Dame



En 1ère catégorie  
piscicole

hameçon(s) sans ardillon



# LE LOT

## à Bagnols les Bains

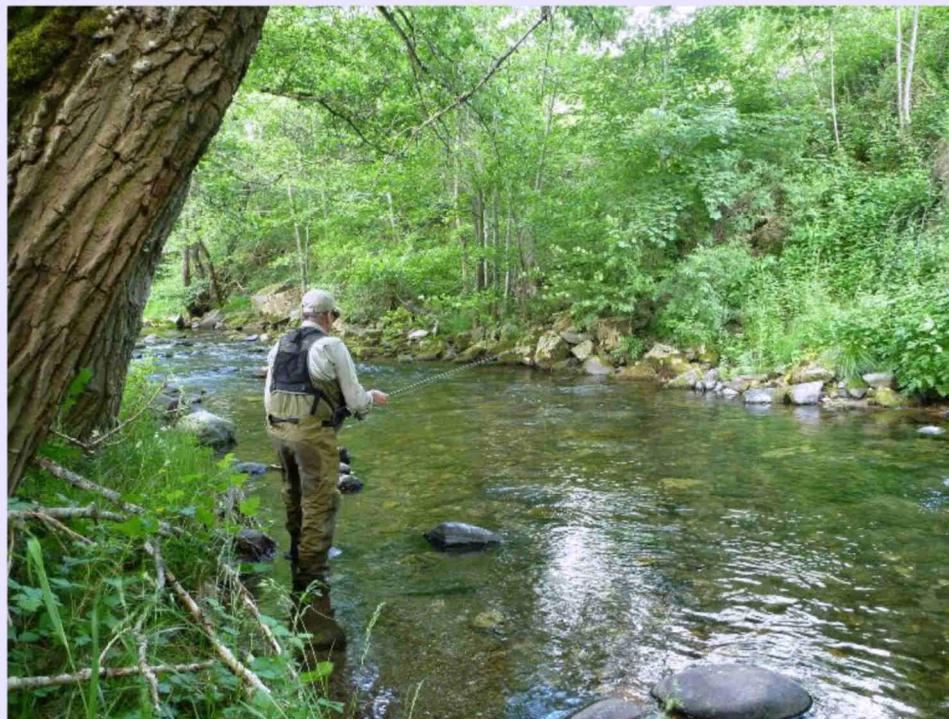
### PARCOURS SANS TUER Toutes techniques

Ce secteur de la haute vallée du Lot abrite de jolies truites fario sauvages dont la taille moyenne oscille entre 20 et 30 cm, rarement plus. Mais occasionnellement, un poisson plus gros peut y être capturé.

La partie amont situé au cœur du village est d'accès facile avec 2 grands lisses au dessus des digues. La partie aval, la plus longue, traverse une zone de bocage agricole préservée, destinée à l'élevage de vaches laitières.

La rivière large de 5 à 10 m est constituée d'eaux vives alternant de longs radiers caillouteux, peu profonds, avec quelques veines de courants plus marquées terminant dans de petits pools. Elle coule en grande partie sous une voute d'arbres et demande au pêcheur de faire preuve d'un peu d'adresse ...

Plusieurs zones de parking et aires de pique-niques sont à la disposition des pêcheurs.



**Peuplement piscicole :** Truite fario, vairon

**Type de gestion :** patrimoniale

(basée uniquement sur la reproduction naturelle de poissons sauvages)

#### Règlementation spécifique

- 1ère catégorie piscicole
- Période : du 2ème samedi de mars au 3ème dimanche de septembre
- Carte de pêche Lozère obligatoire
- Pêche aux appâts naturels, leurres et mouches artificielles
- Hameçon(s) simple(s) sans ardillon ou ardillon(s) écrasé(s)  
(1 ligne avec 2 hameçons ou 3 mouches artificielles maximum)
- Tout poisson capturé doit être remis à l'eau



## LOCALISATION

Commune : Bagnols les Bains 48190 MONT-LOZERE-ET-GOULET

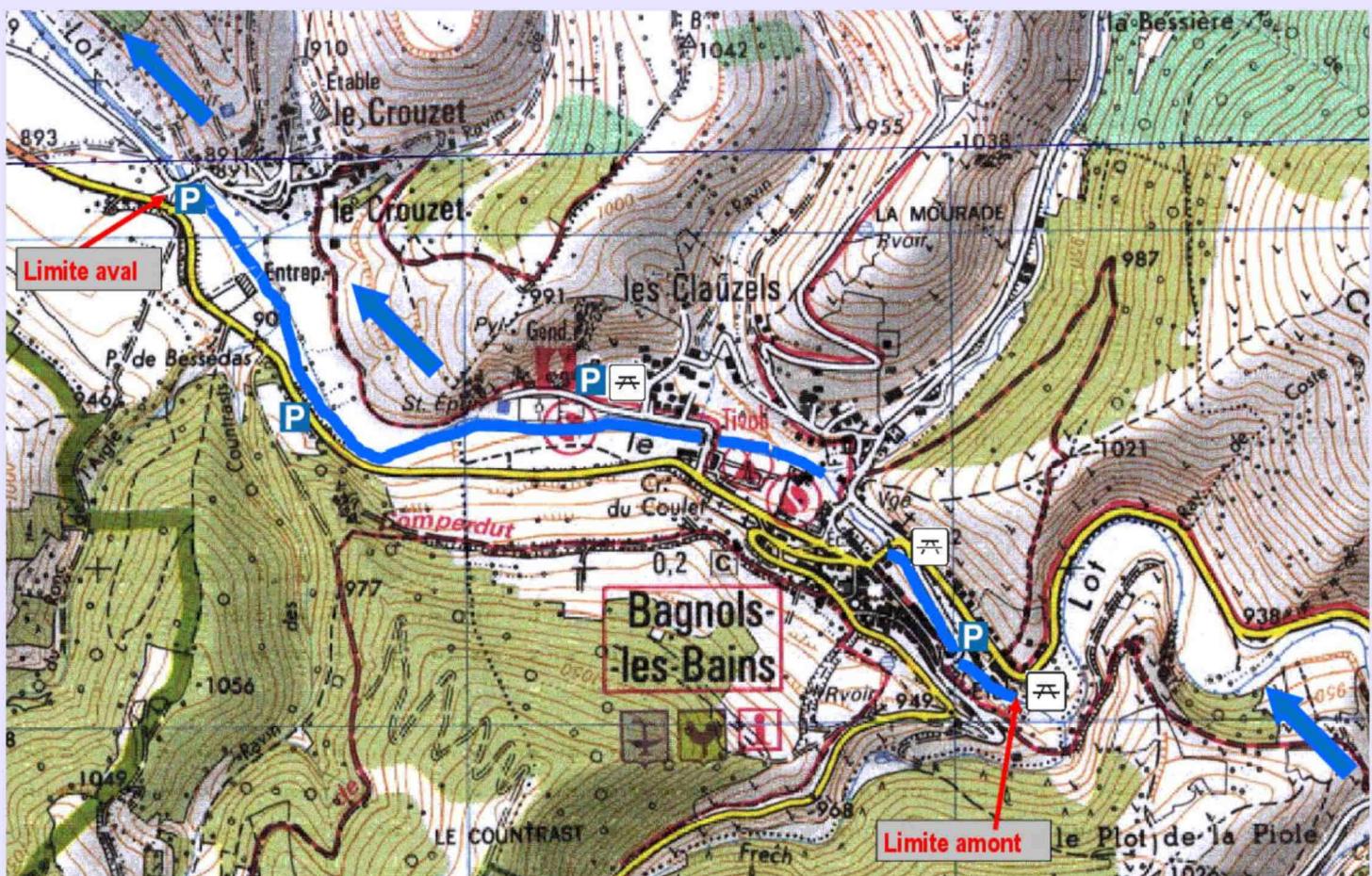
Altitude : 950 m

Longueur : parcours en 2 parties 350 m + 1 000 m

### Parcours balisés

Limite amont (1) : 100 m en amont du pont des thermes - Limite aval (1) : Pont du village - RD 901

Limite amont (2) : Confluent avec le ru de la Valette - Limite aval (2) : Pont du Crouzet



## INFORMATIONS

AAPPMA « Amicale des pêcheurs mendois »

12 avenue Paulin Daudé

48000 MENDE

info.aappmamende@gmail.com

### Vente de cartes de pêche

- Bureau d'information touristique de Bagnols les Bains
- Magasin ALCEDO « Chasse et Pêche » Mende
- [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)



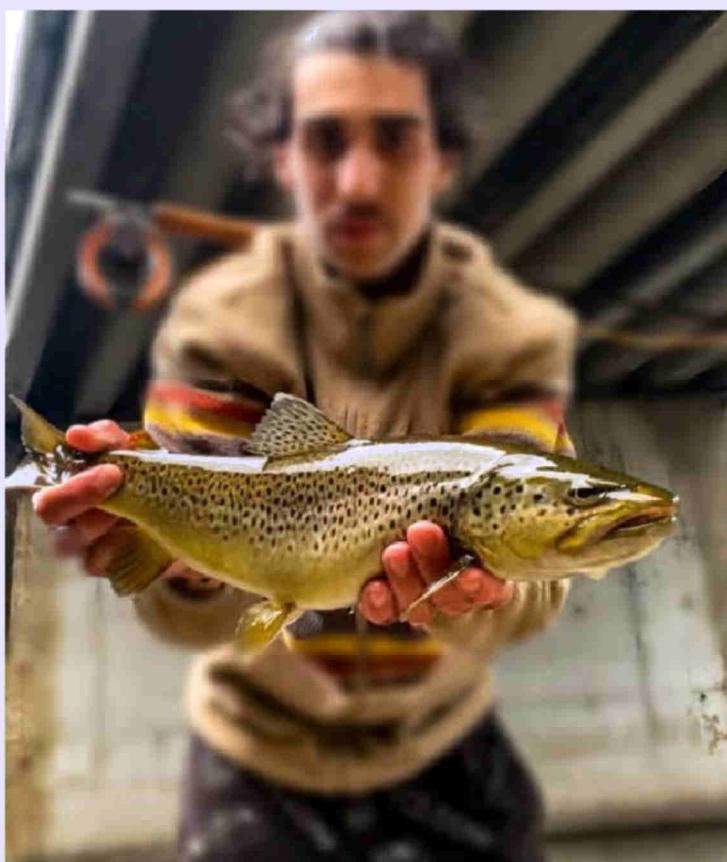
**AAPPMA Mende (48)**  
La Pêche en Coeur de Lozère

# LE LOT à Mende



## PARCOURS SANS TUER Toutes techniques

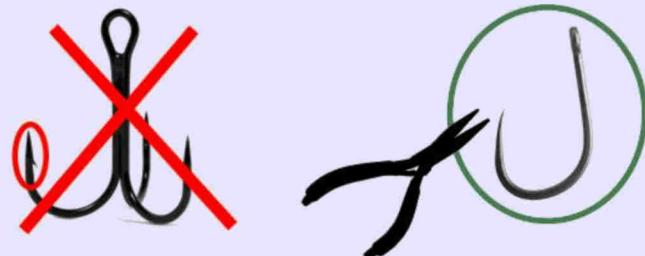
Parcours pour les amateurs de « street fishing » situé dans le centre historique de la charmante ville de Mende. A découvrir sans préjugés ...



Malgré le côté urbain du site, la rivière présente une belle diversité de faciès dans un environnement agréable. Les voies sur berges permettent de se déplacer facilement d'un spot à l'autre.

La partie amont est là plus « sauvage » avec quelques difficultés d'accès. La partie médiane se trouve sous les fenêtres de la Fédération de Pêche. Et la partie aval permet de pratiquer à proximité de l'emblématique Pont Notre Dame.

La rivière large de 10 à 15 m abrite une belle population de truites sauvages complétée par quelques truites trophées issues de notre pisciculture fédérale ainsi que quelques très gros chevesnes.



**Peuplement piscicole :** Truite fario, chevesne, vairon, goujon

**Type de gestion :** raisonnée (poissons sauvages + quelques grosses truites de pisciculture )

### Règlementation spécifique

- 1ère catégorie piscicole
- Période : du 2ème samedi de mars au 3ème dimanche de septembre
- Carte de pêche Lozère obligatoire
- Pêche aux appâts naturels, leurres et mouches artificielles
- Hameçon(s) simple(s) sans ardillon ou ardillon(s) écrasé(s)  
(1 ligne avec 2 hameçons ou 3 mouches artificielles maximum)
- Tout poisson capturé doit être remis à l'eau

## LOCALISATION

Commune : 48000 MENDE

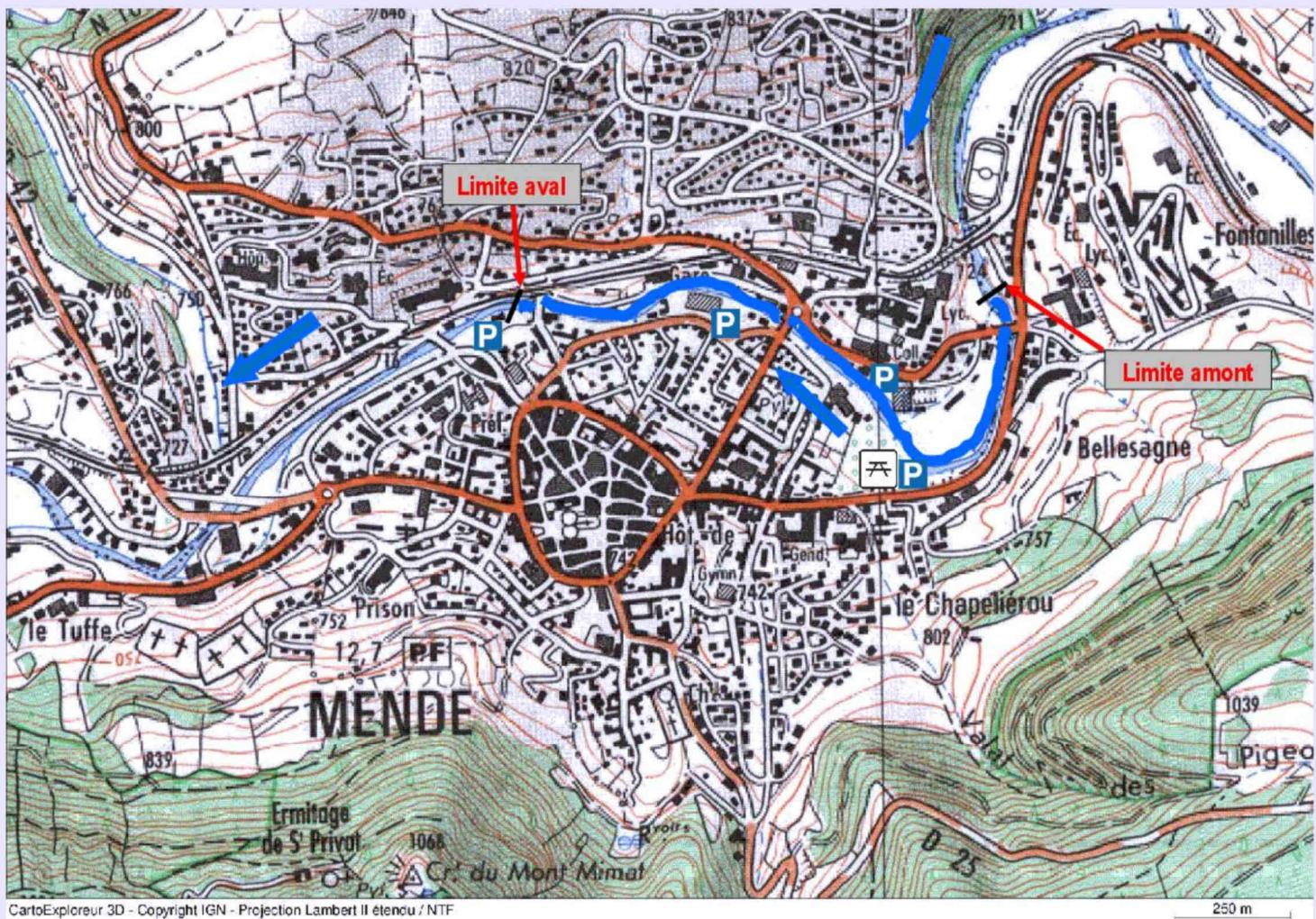
Altitude : 730 m

Longueur : 1 500 m

### Parcours balisés

Limite amont : Digue du moulin de la Vernède (lieu-dit Mirandols)

Limite aval : Digue du Pont Notre-Dame (lieu-dit le Bréssal)



CartoExploreur 3D - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF  
© FFRP pour les itinéraires et sentiers de randonnées GR3, GR3B, PR3

## INFORMATIONS

AAPPMA « Amicale des pêcheurs mendois »

12 avenue Paulin Daudé

48000 MENDE

info.aappmamende@gmail.com

Vente de cartes de pêche

- Magasin ALCEDO « Chasse et Pêche » Mende
- Office de Tourisme de Mende Cœur de Lozère
- [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)



# LAC DE CHARPAL

## Monts de Randon

### PARCOURS SANS TUER

### Carnassiers - Leurres et Mouches

Situé à 1 350 m d'altitude, à une vingtaine de kilomètres au nord de Mende, le lac de Charpal offre un paysage scandinave prisé des promeneurs et des pêcheurs.

Classé grand lac intérieur de montagne et « no-kill » depuis 2007, il abrite une belle population de brochets qui trouvent là un biotope idéal à leur développement.

La pêche peut être pratiquée du bord, en wading, float-tube et barques.



Le lac étant aussi la réserve d'eau potable de la ville de Mende, la navigation est strictement réglementée. La présence de moteurs thermiques sur les embarcations est formellement interdite. De même, le stationnement des véhicules à moteurs doit se faire en dehors du périmètre de protection sur une bande de 100m autour du lac.

Malgré ce site d'excellence, au dire des spécialistes, la pêche n'y est pas forcément facile. Les pêcheurs devront redoubler de technicité et de motivation pour y réussir leurs sorties ...

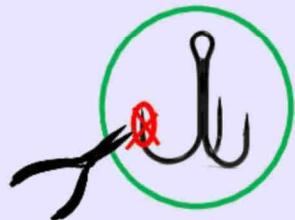
**Peuplement piscicole :** Brochet, Perche, Rotengle, Gardon, Chevesne

**Type de gestion :** patrimoniale

(basée uniquement sur la reproduction naturelle de poissons sauvages)

#### Règlementation spécifique

- 1ère catégorie piscicole / Grand lac intérieur de montagne
- Période : du 4ème samedi de mai au 31 décembre (interdit si le lac est gelé)
- Carte de pêche Lozère obligatoire
- Pêche aux leurres et mouches artificielles (appâts naturels et poisson vivant ou mort interdit)
- Hameçon(s) simple(s), double(s) ou triple(s) mais sans ardillon ou ardillon(s) écrasé(s)  
(1 ligne avec 2 hameçons ou 3 mouches artificielles maximum)
- Tout poisson capturé doit être remis à l'eau (même les cyprinidés)



## LOCALISATION

**Commune :** 48700 MONTS DE RANDON  
entre Rieutort, Laubert et Châteauneuf

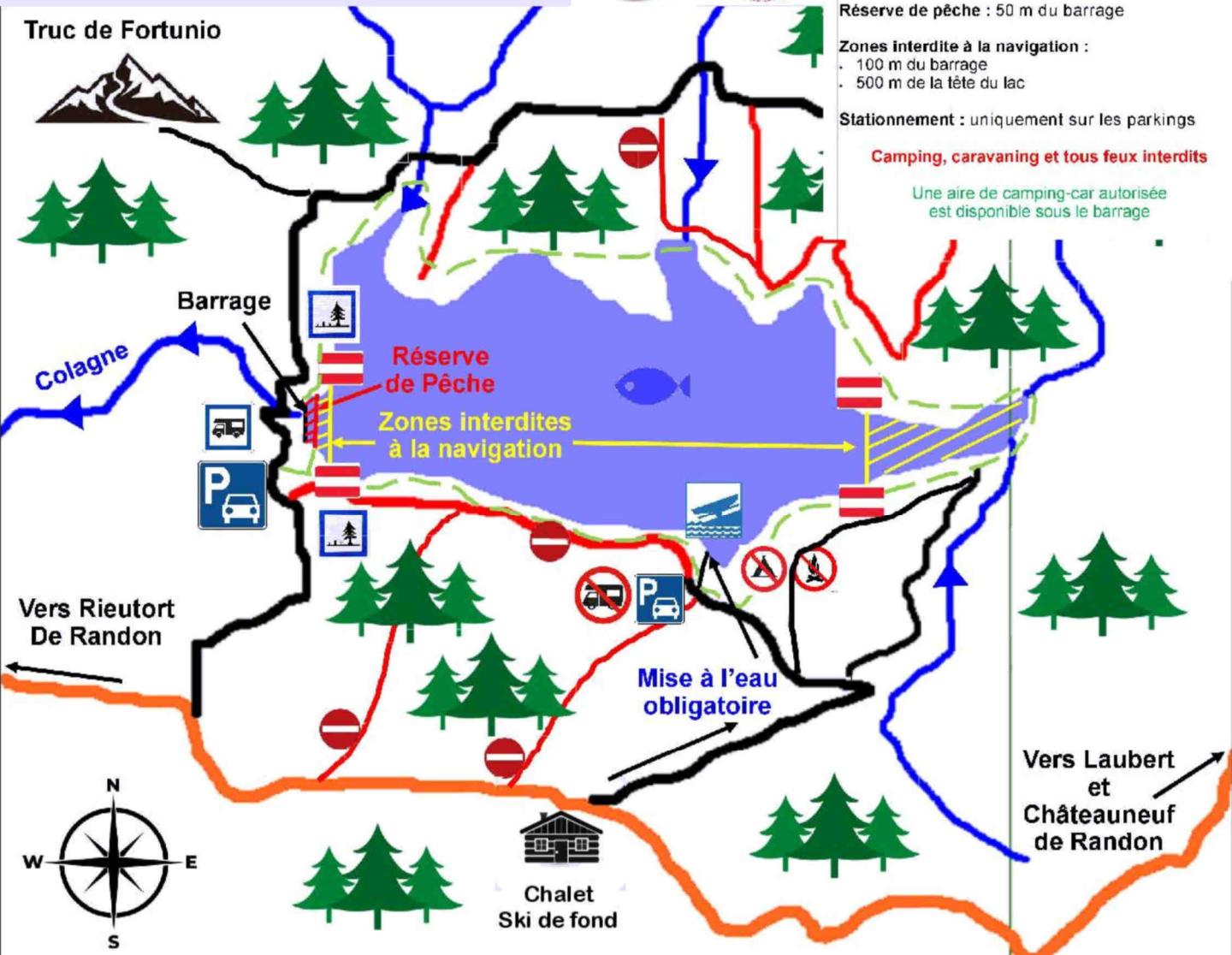
**Altitude :** 1 350 m

**Superficie :** 190 ha



### Parcours balisés

- ⇒ Panneaux d'accès à la mise à l'eau
- ⇒ Panneaux zones interdites à la navigation
- ⇒ Panneaux réserve de pêche du barrage



## INFORMATIONS

**AAPPMA « Amicale des pêcheurs mendois »**  
12 avenue Paulin Daudé  
48000 MENDE  
info.aappmamende@gmail.com

### Vente de cartes de pêche

- Bureau d'information touristique de Rieutort de Randon (et Châteauneuf de R.)
- Magasin ALCEDO « Chasse et Pêche » Mende
- [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)



# Parcours Pêche Loisir - 2026



**AAPPMA Mende (48)**  
La Pêche en Cœur de Lozère

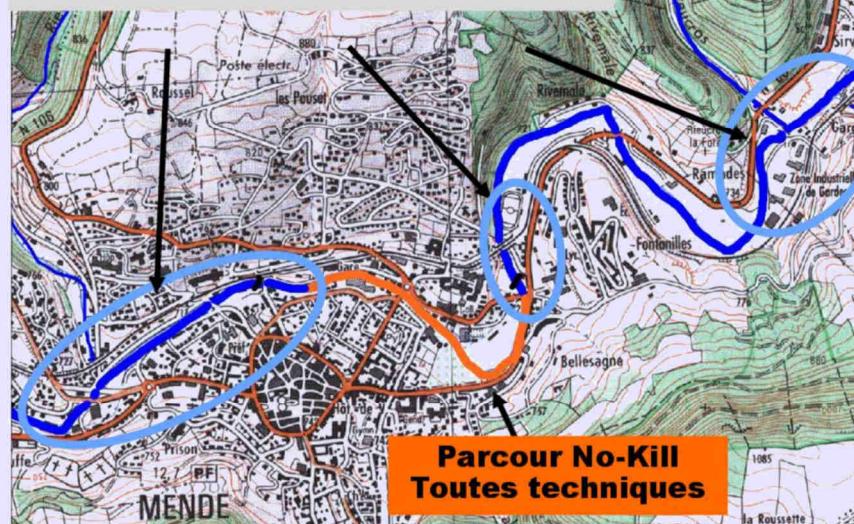
## La rivière Lot à Mende :

Samedi 14 mars : 100 kg de truites fario

Samedi 18 avril : -

Vendredi 08 mai : 100 kg de truites fario

Samedi 06 juin : -



## La rivière Lot à Badaroux :

Samedi 14 mars : -

Samedi 18 avril : -

Vendredi 08 mai : -

Samedi 06 juin : -

**Suite à un incident technique ayant entraîné une importante mortalité, la pisciculture fédérale n'est pas en capacité de nous fournir les quantités commandées. Nous sommes donc au regret de devoir ajuster les lâchers 2026 aux quantités disponibles. Merci de votre compréhension.**

## Lac de Ganivet - Monts de Randon :

Samedi 14 mars : 130 kg de truites arc-en-ciel

Samedi 04 avril : 130kg de truites arc-en-ciel

Vendredi 01 mai : 130 kg de truites arc-en-ciel



Samedi 30 mai : 130 kg de truites arc-en-ciel

Samedi 27 juin : 130 kg de truites arc-en-ciel

Samedi 25 juillet : 130 kg de truites arc-en-ciel

**Pas de lâchers en août et septembre en raison des températures trop élevées**



# Ateliers Pêche & Nature - 2026



**AAPPMA Mende (48)**

**La Pêche en Coeur de Lozère**

**Ecole de pêche à partir de 8 ans - limité à 12 participants maximum  
Encadrement par des moniteurs diplômés BPJEPS Pêche + bénévoles**

**Carte de pêche « enfants » ou « jeunes » à l'association des pêcheurs mendois**

**Mercredi 18 février :**

RDV : Fédération de Pêche

Horaires : 15h - 17h

Thème : Brico leurres

Lieu : Fédération de pêche

**Mercredi 18 Mars :**

RDV : Fédération de Pêche

Horaires : 14h - 17h

Thème : Sortie Multi-Pêche

Lieu : Rivière Lot

**Samedi 18 avril : « Mon 1er Permis de Pêche »**

RDV : Parking service location Hyper U Mende

Horaires covoiturage : 8h30 - 17h45 (Mini-bus)

Horaires animations : 9h - 17h (Prévoir pique-nique)

Thème : Journée d'animations découverte

Matin : Rallye avec 6 épreuves

Après-midi : Ateliers pêche

Lieu : Florac 3 Rivières (Tarnon)

**Mercredi 20 mai :**

RDV : Fédération de Pêche

Horaires : 14h - 17h

Thème : Sortie Multi-Pêche

Lieu : Rivière Lot

**Mercredi 17 juin :**

RDV : Fédération de Pêche

Horaires : 14h30 - 18h30 (horaires à confirmer)

Thème : Sortie Pêche aux leurres

Lieu : Lac de Charpal

**Samedi 27 juin : Journée départementale**

Thème : Rencontre et concours des APN 48

Lieu : Etang de Barrandon

Horaires : 10h - 16h (RDV sur le site)

**Samedi 04 juillet :**

RDV : Fédération de Pêche

Horaires : 14h - 17h

Thème : pêche des écrevisses

Lieu : rivière Lot

**Pause estivale**

**Samedi 12 septembre :**

RDV : Fédération de Pêche

Horaires : 9h - 17h (Prévoir pique-nique)

Thème : découverte pêche à la mouche avec le Club des Moucheurs du Gévaudan

Lieu : Gorges du Tarn

**Mercredi 14 octobre :**

RDV : Fédération de Pêche

Horaires : 13h30 - 17h30

Thème : Sortie pêche en barques avec la Compagnie des Guides de Pêche Lozère

Lieu : Lac de Charpal

**Mercredi 04 novembre :**

RDV : Fédération de Pêche

Horaires : 14h - 17h

Thème : Atelier montage de mouches avec Le Club des Moucheurs du Gévaudan

Lieu : Fédération de pêche

**Mercredi 02 décembre :**

RDV : Fédération de Pêche

Horaires : 14h - 17h

Thème : Sortie observation frayères + Jeux Défis Pêche + Gouter de fin d'année

Lieu : Fédération de pêche

**Pause hivernale**

## Renseignements et inscription Fédération de Pêche de Lozère

Grégory RICHARD, animateur Fédéral

Tél : 04.66.65.36.11

Port : 06.72.92.50.09

Email : gregrichard48@yahoo.fr

**Fédération de Pêche  
de la Lozère**



# Vers une nouvelle AAPPMA

## " Haute Vallée du Lot " ???

**Rien n'est fait, rien n'est décidé mais nous y réfléchissons et il est de notre devoir de vous en informer ...**

Lors de discussions, les AAPPMA du Goulet-Mont-Lozère, de Balsièges-Valdonnez et de Mende-Cœur-de-Lozère ont évoqué le projet de fusionner dans un objectif de cohérence territoriale du sous-bassin de la haute vallée du Lot et afin de garantir un fonctionnement pérenne des associations, une gestion piscicole concertée ainsi qu'une meilleure lisibilité de l'offre de pêche à l'égard de leurs adhérents.

Cette fusion qui prendrait la forme d'une absorption des AAPPMA du Goulet-Mont Lozère et de Balsièges-Valdonnez, après leur dissolution, par l'actuelle AAPPMA de Mende qui changerait alors de dénomination pour être représentative de son nouveau territoire.

L'AAPPMA absorbante, à l'issue de la fusion, changerait de dénomination par simple déclaration en Préfecture et pour devenir : AAPPMA Haute Vallée du Lot.

L'accord en vue d'entamer les démarches administratives préalables à la fusion est soumis à l'approbation des Conseils d'Administration des 3 AAPPMA. Il serait également souhaitable que le projet de fusion soit présenté aux adhérents dès les AG de février 2026 pour les informer de ce qui va se passer en fin d'année.

Après validation du projet par les trois Conseils d'Administration d'AAPPMA, celle-ci devra être portée à la connaissance de l'ensemble des adhérents de chaque association.

Afin de faire coïncider la fusion de nos AAPPMA avec le renouvellement des Conseils d'Administration, prévu durant le 4<sup>ème</sup> trimestre 2026 et permettre à la nouvelle équipe dirigeante de débuter son mandat le 1<sup>er</sup> janvier 2027, le calendrier prévisionnel de l'opération serait le suivant :

### **En octobre :**

Un dossier complet sera soumis à la consultation publique des adhérents durant 30 jours.

### **En novembre :**

Chaque AAPPMA réunira ses membres en Assemblée Générale Extraordinaire pour délibérer sur le projet de fusion  
Assemblée générale constitutive de la nouvelle AAPPMA Haute Vallée du Lot et élection d'un nouveau CA pour le mandat 2027 - 2031

### **En décembre :**

Démarches administratives et agréments des dirigeants

Elaboration du projet d'action, du budget prévisionnel et demandes de subventions

Clôture des comptes et dissolution officielle des AAPPMA du Bleymard et Balsièges au 31/12/2026

### **En Janvier**

Au 01/01/2027, fusion définitive et nouvelle équipe AAPPMA Haute Vallée du Lot 2027 - 2031

Si l'une des AAPPMA rejette le projet ou si l'ensemble des conditions qui précèdent la fusion ne sont pas réunies, le présent projet sera considéré comme nul et sans objet.

Il y a forcément des avantages et des inconvénients à cette évolution ... Les discussions sont ouvertes et nous avons 6 mois pour y réfléchir et se forger une opinion sur la chose.

# Election AAPPMA

## Mandat 2027 - 2031

**Renouvellement des conseils d'administration des AAPPMA : les élections auront lieu en fin d'année 2026**

Vous souhaitez contribuer au développement de la pêche de loisir et vous impliquer dans la vie de votre association ?

Entre le 1er octobre et le 31 décembre 2026, les Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) renouvelleront leur conseil d'administration pour un mandat de 5 ans.

Pour vous porter candidat, vous devez être titulaire d'une carte de pêche 2025 et 2026 dans la même AAPPMA. Pensez-y dès maintenant en renouvelant votre carte !

Pourquoi vous engager dans votre AAPPMA ?

Les AAPPMA sont le lien direct entre les pêcheurs, les Fédérations Départementales de Pêche, les collectivités locales et les syndicats. Elles assurent la gestion des baux de pêche sur lesquels elles ont la charge du développement du loisir pêche et de la protection des milieux.

Les missions de garderie, de travaux d'entretien ou d'amélioration et d'éducation à l'environnement font également partie de leurs actions quotidiennes.

Autant d'activités qui nécessitent une diversité de compétences et de savoir-faire.

Les jeunes pêcheurs entre 12 et 18 ans peuvent également rejoindre les conseils d'administration. Ils devront être munis de leur carte « Personne mineure », et pour les moins de 16 ans d'une autorisation écrite de leurs parents.

Envie de vous lancer ? Venez participer aux réunions de votre AAPPMA pour mieux comprendre son fonctionnement et rencontrer ses administrateurs actuels.

**Plus d'informations :** [secretariataappmamende@gmail.com](mailto:secretariataappmamende@gmail.com) - 06 87 28 83 61



Two posters are displayed side-by-side. The poster on the left has a teal background and features the text "PARTAGEONS LA Pêche attitude" in large white letters, with "GÉNÉRATION PÊCHE" at the bottom. It includes small images of people fishing. The poster on the right has a blue background and features a large speech bubble containing the text "Pêcher, c'est aussi s'engager !". Below the speech bubble, there is the text "Devenez bénévole dans votre association locale de pêche." A man and a young girl are shown fishing together in the water.

# LA FÉDÉRATION DE PÊCHE DE LOZÈRE LANCE SON PREMIER SDDLP !



## De quoi parle-t-on?

La fédération a fait le choix de se doter d'un nouvel outil pour dynamiser le développement du loisir pêche par le biais du Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDLP). Il s'agit de la déclinaison Lozérienne du schéma national qui dès 2010 a tiré le constat de la perte de dynamisme de la pêche de loisir et du déclin des effectifs de pêcheuses et pêcheurs.

## Comment cela s'organise?

La réalisation de ce SDDLP s'étale de septembre 2025 à février 2027 et se déroule en trois étapes:

### 1) L'état des lieux

Il dresse le constat initial de la pêche en Lozère

### 3) Le programme d'action

Propose, chiffre et planifie des actions en réponses aux enjeux

### 2) Le diagnostic

Analyse l'état des lieux pour en définir les enjeux.

**Nous avons besoin de vous !** Pour la bonne réalisation du schéma et afin de définir des actions qui répondent au mieux aux enjeux des territoires, vous êtes identifiés comme des personnes ressources au plus proche du terrain. **Votre aide est essentielle et vos retours précieux !**

# ENQUÊTE PÊCHEURS/ DE LOZÈRE

Scannez moi!

